

COMPTE RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR du 20 novembre 2021

Comité directeur (22 membres)

✓ Présents (15)

Pierre Braëms, Cyprien Champ, Georges Charlon, Jean-Louis Coste (Secrétaire), Yves Dupin (APL), Evelyne Falaix, Jean-François Fauchier, Jean-Philippe Gallat, Véronique Gensac (Présidente), Michel Joulot, Christophe Lafon, Bénédicte Lavaut (CNK), Sonia Ouldali, Thomas Sénac (CNP), Gérard Vieux.

✓ Absents (6) ayant donné pouvoir

Michel Appriou (CNB), pouvoir Evelyne Falaix ;
Jean-Claude Bénintende (Trésorier), pouvoir à Jean-Louis Coste ;
Jean-Louis Debiée (CND), pouvoir à Thomas Sénac ;
François Duchesne-De-Lamotte (Médecin fédéral), pouvoir à Bénédicte Lavaut ;
Dominique Jean (APL), pouvoir à Véronique Gensac ;
Laurence Hulot, pouvoir à Jean-Louis Coste.

✓ Absent excusé (1)

Jean-Pierre Gaury

Nombre de votants : 21

Invités

Jean-Marc Galan (commission Sécurité et technique), Gilbert Veber (commission Tracté), Yannick Pourre (représentant le SNMVL), François-Michel Galland (président de la ligue PACA).

Direction technique nationale

Yves Goueslain (Directeur technique national),
Joël Amiable, Jean-Marc Arduin, Stéphane Bodou, Jean-Claude Bourdel, Esteban Bourroufies,
Christine Cessio, Laurent Chamerat, François Cuizinaud, Jean-Jacques Dousset, Frédéric Escriba,
Emmanuel Félix-Faure, Julien Garcia, Patrick Joliet, Matthieu Lefevre, Didier Mathurin.

Secrétariat :

Sophie Maurel (Directrice administrative),
Claude Beaumont, Bettina Hamard, Stéphanie Devcich, Marilyn Peirano, Emilie Sciandra, Jérôme Soucany.

Rappel ordre du jour

Accueil participants : 7 h 45

Début de réunion : 8 h

	Sujet	Type	Interventions
1	Accueil par la Présidente et le Secrétaire général,		V. Gensac J-L. Coste
2	Point de la Présidente	Information	V. Gensac
3	Point général sur les chiffres de la FFVL 2021, situation financière, tableau de bord	Information	S. Maurel
4	Accidentalité 2021	Information	J-M. Galan J-M. Arduin
5	Commission Sites : évolution du calcul du reversement non contractualisé (RNC) aux ligues	Vote	T. Sénac J-C. Bourdel
6	Validation du Plan de Performance Fédéral (PPF) avant dépôt à l'Agence Nationale du Sport (ANS)	Vote	Y. Goueslain
7	Demande de dérogation d'un pilote de parapente amputé avec prothèse pour pratiquer les vols biplace	Vote	J. Fauchier Y. Goueslain
8	Présentation de l'état d'avancement du « diagnostic numérique »	Information	M. Joulot
9	Synthèse des feuilles de route des commissions et comités nationaux	Information	J-L. Coste
10	Comité fédéral d'Éthique Présentation de l'avancement des travaux	Information	G. Vieux
11	Mise en place des travaux de l'après-midi : - composition des groupes - organisation - objectifs		J-L. Coste
12	Travaux en ateliers 1. Évolution de nos titres d'adhésion 2. Comment fidéliser nos licenciés 3. Fonctionnement fédéral (articulation CD-commissions-CN) Synthèse rapporteurs Restitution des travaux		G. Charlon T. Sénac / B. Lavaut V. Gensac
13	Questions/ Informations diverses	Information	J-L. Coste

Fin de réunion : 16 h

1. Accueil et tour de table de présentation

Le Secrétaire général remercie les participants de leur présence.

Le Comité directeur rassemblant les élus, les équipes technique et administrative est traditionnellement convoqué en début d'olympiade afin que tout le monde puisse se rencontrer et faire connaissance avec les nouveaux venus.

Véronique Gensac présente rapidement les participants absents au repas de la veille au soir au cours duquel le tour de table a été effectué.

2. Point de la Présidente

Intervenante : Véronique Gensac

Annexe P2 – Point de la présidente.

Véronique Gensac fait le bilan des demandes et informations émanant du CNOSF et du Ministère depuis le comité directeur de septembre.

Elle informe également sur le travail effectué par le secrétariat, notamment concernant l'informatique et la gestion des dossiers ANS.

Le projet de proposer un paiement fractionné de la licence est en cours.

Les bons résultats en compétitions internationales de parapente de distance et de voltige sont évoqués. En précision d'atterrissage les résultats sont moins bons, mais l'activité bénéficie d'une grande marge de progression.

En boomerang, Olivier Chelmas a battu le précédent record du monde vétérans de l'épreuve de vitesse avec cinq ratrapages en 16 s 53.

La commission Hand'Icare continue l'accompagnement du public en situation de handicap. Un nouveau fauteuil est en cours d'étude. Le projet Oriolus se poursuit.

Avec l'aide de Heniu Dyduch, la fédération poursuit et amplifie la relance du laboratoire de tests. De nouveaux pilotes d'essais sont en formation. Le laboratoire va se rapprocher d'Annecy.

La pression des pouvoirs publics s'intensifie, notamment sur des sujets tels que la protection de l'environnement et les sujets sociétaux (santé, éducation, civisme, violences, aides aux publics éloignés des pratiques...). Ces attentes nous sont imposées et s'ajoutent à l'aspect de loisir et de compétition de nos activités.

Le DTN indique que ces sujets sont en lien direct avec nos délégations.

3. Point général sur les chiffres de la FFVL 2021, situation financière, tableau de bord

Intervenante : Sophie Maurel

Annexe P3 – Stats lic - Point au 15 novembre 2021

Un peu plus de 43 000 titres d'adhésion ont été souscrits en 2021 : progression de 12,1 % par rapport à 2020.

L'activité parapente est en progression constante depuis trois ans.

En 2021 les écoles ont augmenté leur nombre de délivrance des titres d'adhésion de 16 %.

Focus sur les nouveaux licenciés

Pour 2021, on dénombre 17 251 nouveaux adhérents dont 77 % ont souscrit leur licence en école.

Le nombre de femmes qui débutent l'activité est en progression mais elles ne poursuivent pas la pratique. Comment les fidéliser ?

Les jeunes sont attirés par nos activités.

Le choix des catégories socio-professionnelles a été étendu afin de pouvoir affiner ces statistiques.

Une majorité de titres de participation sont délivrés dans les disciplines de kite, cerf-volant et delta.

En parapente les licences annuelles sont privilégiées. Ce public « annuel » est plus facile à fidéliser.

Focus sur les renouvellements

Les adhérents qui renouvellent leur licence sont majoritairement des parapentistes.

L'abonnement à *Vol Passion* a progressé en 2021 : 400 abonnements en plus. Mais ce nombre n'est pas significatif puisqu'il faut tenir compte de l'augmentation du nombre des licenciés. Ces chiffres confirment qu'il faut faire évoluer le magazine (réflexion en cours).

Le tableau de bord

Sophie Maurel rappelle que les membres du Comité directeur ont accès au tableau de bord dans l'intranet fédéral, à droite sur leur fiche. Cet accès est également à disposition des membres des commissions nationales, de la DTNe et du secrétariat.

Le tableau de bord permet d'accéder aux informations statistiques générales par activité depuis 2017.

Cet outil peut encore être amélioré en fonction des besoins qui seront transmis au secrétariat.

Il est prévu de le décliner par ligue.

Jean-Marc Galan fait remarquer qu'on gagnerait à mettre en place un groupe de travail transverse pour partager les statistiques que chacun élabore pour ses propres besoins.

Le bilan financier

Le bilan financier 2021 est bon.

Il faut établir le budget prévisionnel pour 2022. Les présidents de commission et de comité national vont devoir, dans un avenir proche, transmettre au Bureau directeur leur budget prévisionnel pour 2022.

La lettre de cadrage et les tableaux des demandes 2022 vont bientôt parvenir à tous les gestionnaires de ligne budgétaire.

4. Accidentalité 2021

Intervenant : Jean-Marc Galan

Annexe P4 – Statistiques accidentologie

Jean-Marc Galan partage les données recueillies grâce au « baromètre » mis en place lors de la souscription de la licence parapente ou delta.

Ce baromètre correspond à un formulaire de sept questions posées aux licenciés annuels, chaque année à l'identique depuis 2020. 16 000 pilotes parapentistes sont concernés.

L'examen de la répartition des types de voile utilisée peut intéresser un constructeur.

Lorsqu'on croise les données avec celles de l'accidentalité on constate que 55 % des pilotes décédés volaient sous une voile EN-C alors que seulement 13,1 % des licenciés volent avec une aile de catégorie C.

La comparaison des données d'une année à l'autre permet de voir les évolutions des pratiques.

Pour la question relative à la perception subjective du risque, l'analyse n'a pas donné grand-chose, sauf que parmi la population des moniteurs beaucoup s'estiment moins à risque que la moyenne.

Toutefois lorsqu'on examine les accidents mortels on constate que les accidents mortels parmi les moniteurs sont proportionnellement plus nombreux. Cela peut provenir du fait qu'ils pratiquent sous des voiles plus techniques, ou qu'ils ont une pratique plus engagée.
L'évolution du matériel est à prendre en compte ainsi que l'évolution des mentalités.

Il est prévu d'adresser un questionnaire aux pilotes qui ont tiré leur parachute de secours en conditions critiques pour avoir des données plus précises.

Intervenant : Jean-Marc Ardhuin

Accidentalité parapente 2021

Le nombre d'accidents déclarés chaque année reste stable : 450 accidents, pour un nombre de licenciés parapentistes en progression d'environ 13 %. Globalement le taux d'accidents est donc en légère baisse.

On notera 108 accidents déclarés pour un niveau de gravité 0 (pas de blessure). Cette statistique porte sur l'état du pilote. En cas d'accident en biplace, le niveau de gravité du pilote n'est pas le plus important. Souvent c'est le passager qui est fortement impacté.

Si on prend en considération l'état de gravité pour le passager, le chiffre de 108 est ramené à 50 accidents pour lesquels la gravité est de niveau 0.

En 2021 les collisions en vol sont en augmentation.

Toutefois, les causes des accidents fonctionnant par cycle, le discours d'une année ne règle pas le problème des années futures.

Focus pratique encadrée

231 accidents ont été déclarés pour une pratique encadrée. Ce chiffre est en augmentation par rapport à 2020. C'est normal puisque les écoles ont délivré plus de licences.

Un accident mortel a été déclaré pour la pratique encadrée.

Pour rappel : si les accidents en école sont tous déclarés, c'est loin d'être le cas des accidents en pratique de loisir.

Problématiques actuelles :

- pédagogie autour du parachute de secours ;
- chutes au décollage, 69 DA (x 2 en Bi et x 3 en stage / 2020) ;
- blessures passagers atterrissage en biplace / retour au sol en stage (71 DA x 1,5 / 2020) ;
- collisions en école (8 pour 5 en 2020).

Véronique Gensac indique qu'un système anti-oubli d'attache a été mis au point pour les deltistes.

Jean-Philippe Gallat a commencé à travailler sur un système d'éjection du parachute de secours que Marc Boyer a testé à Annecy. Il a également pour projet un système d'éjection du secours par le moniteur pour son élève.

5. Commission Sites : évolution du calcul du reversement sites aux ligues

Intervenants : Thomas Sénac et Jean-Claude Bourdel

Annexes P5 : Subv-Sites 2021

Cette évolution ne concerne que le reversement fait aux ligues pour la partie sites.

La partie RNC (reversement non contractualisé) calculée au prorata du nombre de licences est inchangée.

Actuellement la subvention versée aux ligues pour les sites de vol libre est uniquement fonction du nombre de licenciés enregistrés dans chacune d'elles.

Le projet présenté au Comité directeur consiste à introduire dans le calcul de cette subvention une pondération du nombre de licenciés par le nombre de sites enregistrés dans la ligue.

Les sites de kite seront également pris en considération.

La commission Sites va revoir la liste des sites répertoriés et travailler les conventions sites.

La commission Sites demande un vote de principe.

La méthode de calcul datant de dix ans, il est temps d'enclencher le changement. Ces modalités pourront évoluer par la suite en intégrant d'autres critères tels que par exemple la fréquentation des sites.

Nombre de votants : 21 votants

Résultat du vote « Application du nouveau système de calcul de la subvention sites en 2022 » :

Pour : unanimité

6. Validation du Plan de Performance Fédéral (PPF) avant dépôt à l'Agence Nationale du Sport (ANS)

Intervenant : Yves Goueslain

Annexe P6 : PPF

Le parapente de distance est la seule discipline de la fédération reconnue de haut niveau car répondant à tous les critères demandés.

Le plan de performance fédéral (PPF) à déposer au Ministère doit être validé par le Comité directeur. Il permet d'obtenir les subventions permettant le financement du haut niveau.

Le PPF se décline en deux documents : la description des objectifs et de l'organisation du haut niveau à la FFVL et la convention des sportifs de haut niveau.

Véronique Gensac a tenu à insister dans ce document sur le respect des valeurs du sport, l'éthique et la visibilité des sportifs de haut niveau sur les réseaux sociaux (notion d'exemplarité en tant qu'influenceurs potentiels).

Nombre de votants : 21 votants

Résultat du vote « validation du plan de performance fédéral 2020/2022 présenté par le DTN » :

Pour : unanimité

7. Demande de dérogation d'un pilote de parapente amputé avec prothèse pour pratiquer les vols biplaces

Intervenants : Jeff Fauchier et Yves Goueslain

Annexe P7 : Dérogation pilote portant une prothèse

Un parapentiste amputé à hauteur du genou, porteur d'une prothèse, demande de pouvoir finaliser une qualification de biplaceur associatif.

Le pilote était déjà parapentiste avant son amputation.
Le Comité directeur de la FFVL a déjà accordé à ce sportif une dérogation pour participer aux compétitions, dérogation à la « nécessité de l'intégrité physique des quatre membres ».
La commission Médicale a vérifié la solidité de la prothèse.

Les trois commissions Hand'icare, Formation et Médicale qui ont étudié le dossier donnent un avis favorable pour accéder à la demande du pilote.

Cette demande est la première du genre qui a été soumise à la FFVL. Le but est d'accompagner le handicap. Ainsi le vote du Comité directeur permettra d'ouvrir la possibilité à des personnes à mobilité réduite de suivre un cursus de formation.

Les demandes de ce type devront être étudiées au cas par cas. La priorité est de veiller à la sécurité des passagers.

Jean-Philippe Gallat fait remarquer que la composition de la commission Médicale n'a pas été validée par le Comité directeur. Le Comité directeur sera sollicité pour un vote électronique sur le sujet.

Nombre de votants : 21 votants

Résultat du vote « Accord du CD à Gontran Chevron de pratiquer le biplace associatif » :

Pour : unanimité

8. Présentation de l'état d'avancement du « diagnostic numérique »

Intervenants : Michel Joulot et Jean-Jacques Dousset

Annexe P8 : Diagnostic numérique

En 2021 l'ANS a lancé un appel à projets dans le cadre de l'accompagnement à la transformation numérique. Cette demande de subvention pourrait être reconduite en 2022. L'objectif du groupe de travail est de se préparer à y répondre.

L'étude est intéressante et éventuellement la fédération pourrait traiter les sujets mis en évidence sur ses fonds propres.

Le premier travail du groupe a consisté à faire un diagnostic des besoins.
Il devra début 2022, quantifier les projets identifiés, en définir les coûts et établir les priorités.

Trois constats majeurs ont émergé (détails dans l'annexe P8) :

- l'obsolescence et la fragilité des logiciels de **gestion des compétitions** ;
- la dispersion ou la non-numérisation des **outils à disposition des licenciés** ;
- la sous-utilisation des **moyens de communication** avec les pratiquants.

Questions qui ont été soulevées

Faut-il prévoir de recruter du personnel pour l'informatique, pour la communication ?

Faut-il adopter un système collaboratif, par exemple pour les informations concernant les sites de pratique ?

9. Synthèse des feuilles de route des commissions et comités nationaux

Intervenant : Jean-Louis Coste

L'objectif des feuilles de route est que chaque commission et comité national explique ses objectifs. Ce travail permet de mieux se connaître, d'échanger et d'améliorer la transversalité.

Synthèse des feuilles de route des commissions et des comités nationaux :

- commission Assurances ;
- commission Développement durable ;
- commission Disciplinaire ;
- commission Financière ;
- commission Féminine ;
- commission Sites ;
- commission Technique et sécurité,

- Les comités nationaux ont traité ce sujet lors des assises en mars 21.

Ces documents sont à disposition dans *Teams* (équipe CD).

Jean-Marc Galan demande que ces documents soient accessibles également aux présidents de commission non élus du comité directeur. Sophie rajoutera les présidents des commissions transverses à l'équipe Comité directeur.

Gilbert Veber informe le Comité directeur du projet des nouveaux dirigeants de la ligue de Polynésie de former les pilotes dispersés sur le territoire au vol treuillé et de former un nouveau formateur treuilleur, qualification qui manque beaucoup. La ligue de Polynésie envisage de solliciter une subvention pour mettre en œuvre ce programme.

10. Comité d'Éthique

Intervenant : Gérard Vieux

Le périmètre d'action du comité fédéral d'Éthique traité lors du comité directeur précédent paraîtra dans le prochain *Vol Passion* et sera transmis aux licenciés via *Nouv'Ailes*.

Le comité fédéral d'Éthique a avancé sur les documents traitant du conflit d'intérêts et de la procédure de saisine. Ces deux documents vont être envoyés aux membres du Comité directeur afin de recueillir les remarques de chacun avant qu'ils soient proposés au vote du Comité directeur.

La recommandation du ministère en charge des Sports est de renforcer les textes sur ces sujets d'éthique. Les commissions des Statuts et règlement, et disciplinaires, vont évaluer les éventuelles modifications de statuts et règlements induites par des saisines de conflit d'intérêts.

Question : Est-ce qu'un membre du Comité directeur est légitime pour intervenir dans le comité fédéral d'Éthique ? Ne faudrait-il pas que le comité d'Éthique soit complètement indépendant du Comité directeur ?

Le comité d'Éthique a été constitué sur proposition de son président. C'est un organe externe chargé d'observer la fédération, dont le rôle est de faire respecter les valeurs du sport, de l'olympisme et de guider la FFVL dans l'accomplissement de ses missions.

Il entre dans ses attributions de faire des propositions pour intégrer la non-discrimination, et satisfaire au respect des valeurs républicaines.

Le comité d'Éthique permet d'adapter à nos sports la demande de l'État.

Dans le cadre des missions possibles relevant du comité d'Éthique et/ou des commissions disciplinaires, le DTN informe le Comité directeur que la commission disciplinaire pourrait être sollicitée prochainement sur un sujet en cours d'instruction.

Il est proposé de mettre en place une adresse électronique fédérale dédiée aux lanceurs d'alerte.



11. Mise en place des ateliers

Intervenant : Jean-Louis Coste

Les participants se répartissent dans trois groupes de réflexion pour débattre de :

- l'évolution des titres d'adhésion – piloté par Georges Charlon ;
- la fidélisation des licenciés – piloté par Bénédicte Lavaut et Thomas Sénac ;
- le fonctionnement fédéral (articulation CD / commissions / CN – piloté par Véronique Gensac.

Synthèse des rapporteurs

Évolution des titres d'adhésion (licences annuelles et titres de participation)

Les cotisations fédérales étant votées en assemblée générale, les tarifs de la couverture en responsabilité civile sont fixés jusque fin 2023, on peut réfléchir aux changements à proposer pour les faire valider en 2023 pour une application en 2024.

Les pistes envisagées

Les licences « Éduc'en ciel » et les titres de participation « Journées Découverte cerf-volant et boomerang » sont couverts par un contrat MAIF et sont très peu délivrés. Le contrat MAIF s'avère donc déficitaire. Il est proposé de résilier le contrat.

En kite, le titre de participation « Journées contact kite » dédié uniquement aux clubs de kite pourrait également être abandonné. Il n'a été délivré que cinq fois en 2021.

Pour le parapente et le delta, on pourrait supprimer la distinction entre non-breveté, breveté initial et breveté pour ne garder qu'une seule licence.

Il faudrait également harmoniser les tarifs de la licence primo-licencié et licence encadrée.

Peut-on envisager d'avoir deux tarifs : un pour les volants et un pour les pratiquants du kite sur lesquels s'appliqueraient des réductions en fonction du souscripteur ? Par exemple moins 20 % pour un primo-licencié, moins 30 % pour un jeune de moins de 21 ans, moins 6,5 % pour un breveté.

Il faudra toutefois garder les tarifs pour les licences moniteur professionnel et les biplaceurs.

L'informaticien de la fédération va étudier la faisabilité de cette proposition.

Il faudrait simplifier le masque de saisie des licences. La liste des informations légales à faire obligatoirement figurer sur le masque de saisie devra être vérifiée.

Fidélisation des licenciés

Le groupe de travail s'est scindé en deux sous-groupes.

Quatre actions principales, qui pourraient être mises en œuvre rapidement, sont proposées :

1. envoyer une enquête de satisfaction en fin de stage ou relancer l'élève d'une manière ou d'une autre pour savoir si le stagiaire envisage de continuer ;
2. fournir un carnet numérique pour représenter la FFVL, les écoles et clubs ;
3. mettre en place une activité récurrente de formation et de prêt de matériel pour créer la dynamique d'accompagnement du nouveau pratiquant, et comment développer ce type de service ?
4. les clubs-tribus peuvent être appuyés par leur CDVL pour une structuration comme un gros club-école.

Il est proposé de négocier auprès de constructeurs des tarifs pour aider les jeunes qui démarrent l'activité à acheter leur matériel.

L'objectif est de créer du lien au sein des clubs en trouvant des partenariats pour organiser les transports, récupérer du matériel après réparation...

L'accompagnement de la pratique au sein des clubs est aussi un axe à explorer. Comment augmenter les ressources humaines d'accompagnement au sein des clubs ? Le milieu associatif doit se structurer, pour proposer des activités d'encadrement. Il faut lui amener des compétences.

Concernant la fidélisation des licenciés, dans l'immédiat il est prévu de renvoyer les courriers ciblés pour le renouvellement de l'adhésion en 2022, dans lesquels il faudra insister sur « continuer à se former ».

Actuellement nous fonctionnons selon un système d'offre. Ne devrait-on pas s'intéresser aux besoins des clubs pour accueillir de nouveaux licenciés ?

Fonctionnement fédéral

Un tour de table a été fait. Le sujet principalement évoqué a été celui de la communication.

Constat : trop de communication peut s'avérer néfaste. Bien que la communication par voie électronique soit devenue incontournable (quasi obligatoire depuis presque deux ans), elle apparaît néfaste pour la qualité des rapports humains qui restent essentiels. Comment faire pour que les messages soient bien reçus et lus ?

Pistes à explorer :

- généraliser l'utilisation de *Teams* ;
- simplifier les circuits d'information ;
- faciliter le plus possible le travail des présidents de club ;
- revaloriser le rôle des CDVL dans la communication : les relations de proximité sont plus efficaces ;
- résoudre les soucis de relations entre les commissions et les comités nationaux en décloisonnant : mise en place de groupes de travail sur des sujets identifiés ;
- conserver les visioconférences pour démultiplier les petites réunions ;
- rendre accessibles aux présidents de commissions toutes les informations sur les licenciés ;
- faire fonctionner les commissions par projets en utilisant des groupes de compétences (en décloisonnant les commissions).

Par ailleurs, il a été demandé que les PV de BD soient transmis au CD tout au long de l'année.

Suite à la restitution des groupes, le Bureau directeur proposera à la prochaine réunion du Comité directeur des pistes de travail avec des priorités et un calendrier pour la mise en œuvre.

12. Informations diverses

Intervenant Jean-Louis Coste en fin de matinée.

Le secrétaire général informe le Comité directeur de deux départs de collaborateurs :

- Emilie Sciandra, assistante administrative, quitte son poste pour une autre activité professionnelle ;
- Jean-Claude Bourdel, conseiller technique, a annoncé son départ à la retraite pour le 1^{er} avril 2022.

Jean-Louis Coste les remercie chaleureusement pour leur collaboration.

Fin de réunion, il est 16 heures. Les participants sont remerciés pour leur présence et leur contribution à ce comité directeur exceptionnel.

Relevé de décisions

	Sujet	Type	
1	Accueil par la Présidente et le Secrétaire général, <i>Tour de table pour présentation</i>		
2	Point de la Présidente	Information	Annexe P2
3	Point général sur les chiffres de la FFVL 2021, situation financière, tableau de bord	Information	Annexe P3
4	Accidentalité 2021	Information	Annexe P4 et P4bis - Jean-Marc Galan partage les données de l'analyse du baromètre des licences. - Présentation de l'accidentalité en parapente pour 2021 faite par JM Arduin.
5	Commission Sites : évolution du calcul du reversement non contractualisé (RNC) aux ligues	Vote	Proposition de pondérer le calcul de la subvention sites à partir de 2022 avec le nombre de sites de la ligue, en intégrant les sites de vol libre et de kite. Votée à l'unanimité des 21 votants.
6	Validation du Plan de Performance Fédéral (PPF) avant dépôt à l'Agence Nationale du Sport (ANS)	Vote	La proposition du PPF faite par le DTN est validée à l'unanimité des 21 votants.
7	Demande de dérogation d'un pilote de parapente amputé avec prothèse pour pratiquer les vols biplace	Vote	La priorité reste la sécurité des passagers. Ce vote permet d'ouvrir la possibilité aux handicapés d'accéder à la formation. Les dossiers seront étudiés au cas par cas. Dérogation accordée au pilote demandeur à l'unanimité des 21 votants.
8	Présentation de l'état d'avancement du « diagnostic numérique »	Information	Ce travail est effectué en prévision d'une reconduction d'un appel à projets de l'ANS sur l'accompagnement à la transformation numérique. La phase 1 de diagnostic est terminée. Le groupe de travail va maintenant établir des priorités et les chiffrer. Si l'appel à projets n'est pas reconduit, la fédération pourrait éventuellement décider de le financer sur ses fonds propres.
9	Synthèse des feuilles de route des commissions et comités nationaux	Information	Les feuilles de route permettent de mieux se connaître et d'améliorer la transversalité. Feuilles de route reçues : - commission Assurances ; - commission Développement durable ; - commission Disciplinaire ; - commission Financière ; - commission Féminine ; - commission Sites ; - commission Technique et sécurité ; - comités nationaux.
10	Comité fédéral d'Éthique Présentation de l'état d'avancement des travaux	Information	Le comité fédéral d'Éthique a avancé sur les documents traitant du conflit d'intérêts et de la procédure de saisine. Ces deux documents vont être envoyés aux membres du Comité directeur afin de



			recueillir les remarques de chacun avant qu'ils soient proposés au vote du Comité directeur.
11&12	<p>Travaux en ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évolution de nos titres d'adhésion ; - comment fidéliser nos licenciés ; - fonctionnement fédéral (articulation CD-commissions-CN). <p>Synthèse des rapporteurs</p> <p>Restitution des travaux</p>		<p>Synthèse des rapporteurs des trois groupes. Différentes pistes ont été évoquées et leur pertinence devra être étudiée.</p> <p>Pour le prochain comité directeur, le Bureau directeur proposera des pistes de travail avec des priorités et un calendrier pour la mise en œuvre.</p>
13	Questions/ Informations diverses	Information	Les départs prochains d'Emilie Sciandra assistante administrative et de Jean-Claude Bourdel conseiller technique sont annoncés.